

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3249

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENNANI MOSTAFA

Date de naissance : 24-9-1957

Adresse : 3 RUE HAFID IBRAHIM AP3 CASABLANCA MAROC

Tél. : 066186986

Total des frais engagés : Phs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 28 DEC 2020

Nom et prénom du malade : BENNANI MOSTAFA

Age : 64

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

HIA - Hypertension HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 30/12/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/08/2018	Consultation cardiaque	300 DMS	300	Dr. ALAMI M Professeur en Cardiologie 24, rue Hassan II - Casablanca 204 44 66 66 7306
29/12/2018	20. Hôpital	1000	1000	Dr. ALAMI M Professeur en Cardiologie

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie FOUCAU 27, Rue Moussa Benou Nussair Gauthier Casablanca Tél : 05 22 26 42 12	28 12 2020	136.60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mohamed Alami

Professeur Agrégé en Cardiologie
Spécialiste des Maladies
Du Cœur et des Vaisseaux

PATENTE : 34822560

FACTURE A698/20

Mr BENNANI MOSTAFA

29.12.2020

- ECHOCARDIOGRAPHIE 1000 DHS

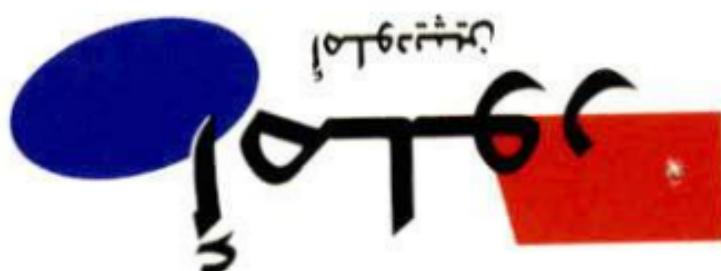
ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE : MILLE DIRHAMS.

Dr. ALAMI M
Professeur en Cardiologie
264, Bd. Grandi - Casablanca
Tél. 05 22 09 01 12 / 61 15 78 06

RESPECTER LES DOSES PRÉSCRITES

LSD 56

5 mg



6 118000 250012



56 COMPRIMÉS

AM-LSD® 5 mg

UT.AV : 1 2 3 2 0 2

P.P.V.

1 3 6 6 0

LOT N° : 1 2 8 5 6 8 8

136,60

09366130/3

Dr Alami Mohamed
Professeur en Cardiologie
264 Bd Ghandi.
Residence Jawhara
Casablanca 20200

ORDONNANCE

28/12/2020

BENNANI MOSTAFA

13660



AMLOR 5mg

1cp /J



6 mois
Dr. ALAMI M
Professeur en Cardiologie
264, Bd. Ghandi - Casablanca
Tel: 05 22 39 12 / 06 61 15 78 06

Pr ALAMI Mohamed (S1)

ECG

Nom : BENNANI MOSS	Sex : Male	Age : 64Y	Clinique N :	Section :
SN : 0011830	Case No. :	Lit No. :	Date :	28/12/2020 9:54:29



Fréquence:	1000Hz	PR Interval:	140 ms	Prompt:
Temps d'écha	15s	QT Interval:	429 ms	
HR:	55bpm	QTc Interval:	409 ms	
P Interval:	90ms	P Axis:	51.10°Cb	
QRS Interval:	94 ms	QRS Axis:	52.30°Cb	
T Interval:	214 ms	T Axis:	53.40°Cb	

Dr. ALAMI M
 Professeur en Cardiologie
 264, Bd. Ghandi - Casablanca
 +212 622 330 1166 / 052 461 45 78 06

Signature Médecin :